

Original

<p>MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>UNIVERSITE NAZI BONI</p> <p>CEA/ITECH-MTV</p>	<p>BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice</p> <p>Visa OFM 003 du 26-03-2023</p> <p></p> <p>MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011</p> <p>SUR ENTENTE DIRECTE DU 17/03/2023</p> <p>Conformément à l'alinéa 3 de l'article 75 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public</p> <p>APPROUVE LE 27 MARS 2023</p> <p>NOTIFIE LE 28 MARS 2023</p> <p>par O.S. no _____</p>
---	---

OBJET : Achat d'équipements de laboratoire de biologie moléculaire et matériels de travaux pratiques au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB).

TITULAIRE : SOGEDIM-BTP SARL



MONTANT DU MARCHÉ : Cent quarante-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quatorze (148 099 974) francs CFA TTC

DÉLAI D'EXECUTION: Quatre-vingt-dix (90) jours

FINANCEMENT : Budget CEA/ITECH-MTV, gestion 2023.

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011

SUR ENTENTE DIRECTE DU 17/03/2023 Conformément à l'alinéa 3 de l'article 75 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représenté par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01, Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme « Autorité contractante »

d'une part



ET

SOGEDIM-BTP SARL, représenté par Monsieur **Y.A Félix Bienvenu NIGNAN**, le **Gérant**, téléphone +226 25 41 41 00/25 38 50 82, 01 BP 3803 OUAGADOUGOU 01 inscrit au registre de commerce sous le N° **BF OUA 2010 B 0470**, **IFU N° 00025154 W**, faisant élection de domicile à **Ouagadougou** désigné ci-après par le terme « Titulaire ».

d'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011

SUR ENTENTE DIRECTE DU 17/03/2023 Conformément à l'alinéa 3 de l'article 75 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet : **Achat d'équipements de laboratoire de biologie moléculaire et matériels de travaux pratiques au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB).**
2. Le délai d'exécution du marché est de **quatre-vingt-dix (90) jours**
3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :
 - la lettre de soumission ;
 - le Cahier des clauses administratives particulières ;
 - le cahier des prescriptions techniques;
 - le bordereau des prix unitaires;
 - le bordereau des quantités et des prix ;
 - le Cahier des clauses techniques générales ;
 - le Cahier des clauses administratives générales ;
 - les ordres de commande (s'il y a lieu).
4. Le montant du marché est de **cent quarante-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quatorze (148 099 974) francs CFA TTC**
5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.
6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.



MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011

SUR ENTENTE DIRECTE DU 17/03/2023 Conformément à l'alinéa 3 de l'article 75 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public

7. Les paiements seront effectués par l'Agent comptable de l'UNB sur le compte :
Code banque : BF148 ; code guichet : 01001; numéro de compte : 005259124101;
Clé RIB: 69 ouvert à CORIS BANK INTERNATIONAL au nom de SOGEDIM-BTP SARL.

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé :



Le titulaire
« Lu et approuvé »

Pour l'Autorité contractante



Y.A Félix Bienvenu NIGNAN

Karim Félix DEMBELE

22/03/2023

23/03/2023

L'Autorité d'Approbation de l'UNB
Bobo-Dioulasso, le 27 MARS 2023



Pr Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

ENREGISTRE A LA REJETTE DES IMPOTS
D. G. E

le 24/04/23
Recu... millions sept cent
soixante cinq mille deux
cent quarante
N° d'acte 2023/102017 010



Ablassé COMPAORE
Inspecteur des Impôts

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)



Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

CCAG 1.1 (h)	L'Autorité contractante est : Université Nazi BONI, représenté par son président.
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : _ Université Nazi BONI_
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière Version]
CCAG 8.1	<p>Aux fins de notification, l'adresse de l'Autorité contractante sera :</p> <p>À l'attention de : <u>Mamadou SOURABIE</u></p> <p>N° et rue :</p> <p>Étage/n° de bureau : Rez de chaussée du R+2 au Centre de Formation et de Recherche (CFR)</p> <p>Ville : Bobo-Dioulasso</p> <p>Boite postale : 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01</p> <p>Pays : Burkina Faso</p> <p>Téléphone : 20 98 06 35/01 51 46 51</p> <p>Télécopie : Néant</p> <p>Adresse électronique : lesourabie@gmail.com</p>
CCAG 10.2	<p><i>Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs différends devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera à la juridiction administrative compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Contribuable ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de la clause 10.1 a) du CCAG dans le document de demande de prix.]</i></p> <p><i>Note explicative à l'intention des candidats : Au moment de la finalisation du marché la clause 10.1 (a) du CCAG sera retenue dans le cas où le Marché est passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA :</i></p> <p><i>« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».</i></p>



CCAG 12.1	<p>Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : <i>Néant</i></p> <p>Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.</p>
CCAG 14.1	<p><i>Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme »</i></p> <p><i>Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :</i></p> $P_1 = P_0 (a L_1/L_0 + b_i M_1/M_0)$ <p><i>dans laquelle:</i></p> <p>P_1 = Prix actualisé.</p> <p>P_0 = Prix du marché (prix de base).</p> <p>a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché.</p> <p>b_i = pourcentage estimé de l'élément (d'indice i) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché.</p> <p>L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</p> <p>M_0, M_1 = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</p> <p><i>La somme des éléments a et b_i doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée.</i></p> <p><i>La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.</i></p>
CCAG 15.1	<p><i>Exemples</i></p> <p>Clause 15.1 du CCAG : La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont :</p> <p>Règlement des Fournitures :</p> <p>Le règlement sera effectué comme suit : par virement bancaire sur le compte : Code banque : BF148 ; code guichet : 01001 ; numéro de compte : 005259124101 ; Clé RIB : 69 ouvert à CORIS BANK INTERNATIONAL au nom de SOGEDIM-BTP SARL</p>
CCAG 15.4	<p>Le taux d'intérêt moratoire est le taux d'intérêt légal de la BCEAO majoré d'un point.</p>
CCAG 16.1	<p>Cocher le cas échéant</p> <p>Régime fiscal de droit commun : Toutes taxes comprises (TTC)</p>



	Autre régime : Néant
CCAG 17.1	Le montant de la garantie de bonne exécution sera ; [5%] du Montant du Marché.
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : Néant
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : Sans objet
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les Inspections sont : quantité et qualité conformément aux prescriptions techniques du contrat
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: sans objet Les inspections exigées sont les suivants : Le lieu des inspections est le suivant :
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à : 1/2000^{ième} du montant du marché par jour de retard.
CCAG 27.5	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : Sans objet.





Ouagadougou, le... **21 MARS 2023**

FACTURE PROFORMA/SOGEDIM BTP/ N°2023-0032

Doit : Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle [CEA/ITECH-MTV] Université Nazi BONI

Objet : Achat d'équipement de laboratoire de biologie moléculaire et matériels de travaux pratiques

N°	DESIGNATION	SPECIFICATION	QTY	Prix unitaire FCFA HT	Prix Total FCFA HT
1	Autoclave	Capacité: 18 L-24L; stérilisateur à vapeur en acier inoxydable; contrôlé Du Micro-Ordinateur / Affichage LCD: température (50-126 °C) et temps (40-50min) ajustables; forte résistance aux acides et aux alcalins	01	1 900 000	1 900 000
2	Hotte d'aspiration chimique	Débit d'air Vitesse supérieur à ≥ 0.5 m/s; filtre au charbon actif pour éliminer les molécules de gaz à filtrer par adsorption; filtre HEPA pour la filtration des poudres. Poids brut 57kg; dimensions (W * D * H)mm 700*610*830. Conformité avec la norme NFX15211 exigée. Lampe LED, lampe UV	01	8 000 000	8 000 000
3	Osmoseur (ou distillateur)	Capacité: 4L/ heure; 2 thermostats de sécurité indépendants; montage mural possible; Dimensions (l x P x H) : 500 x 150 x 450 mm; Puissance consommée : 3 kW; Résistivité : 0,25 à 0,3 mΩ/cm; Conductivité : 3,0 à 4,0 μS/cm-1; pH : 5,0 à 6,5	01	5 500 000	5 500 000
4	Congélateur -20°C	Volume 143 litres; Températures -26 à 9 °C; Dimensions h x l x p : 830 x 600 x 615 mm; poids 39 kg; Régulation électronique avec affichage digital de la température; alarme porte et température sur GG 5210 ; livré d'origine avec 14 paniers en acier plastifié sur GG 5210 - 3 paniers sur GG 4010; Carrosserie robuste en époxy blanc; Refroidissement statique réglable - 28 °C à -14 °C; Tropicalisé +38 °C	01	2 000 000	2 000 000



5	Réfrigérateur +2 / +8°C	Capacité 141 litres; Armoire en acier, étagères en verre; Profondeur (métrique) extérieure 62 cm; Hauteur (métrique) extérieure 85 cm; R600A; Largeur (métrique) extérieure 55,4 cm	02	2 569 042	5 138 084
6	Appareil de PCR en temps réel	Temps total de lecture 36 minutes (Fast), 2 hours (Standard); Méthode de détection fluorescent, Sonde: FAM, AP5, YY, HEX, DFO, TAMRA, Cy3, ROX, TR, Cy5, HL647; système: 96 plaques; Peltier-Based System; 9 Logs de plages dynamiques linéaires; Taux de chauffage max 5,5°C; plage de températures 4,0-99,9 °C	01	46 000 000	46 000 000
7	Transluminateur (runDOC Gel Documentation System)	runDOC Gel Documentation System - runSTATION complete with runVIEW System and runDOC with laptop and analysis software	01	17 000 000	17 000 000
8	Lecteur de plaques ELISA	Plaques de 96 puits; Photodétecteur; Gamme de longueurs d'ondes 340 à 850 nm; linéarité 0-3 Abs, ± 2 % à 405 nm, résolution 0,001 Abs; justesse CV ≤ 0.2 % (0.3-3 Abs) à 405 nm; source lumineuse lampe halogène quartz; filtres Roue porte-filtres 8 positions ; filtres installés : 405 nm, 450 nm et 620 nm	01	2 800 000	2 800 000
9	Thermocycleur	Gamme de température de chauffage : 4-105°C; Gamme de température du couvercle : 30- 110°C; Vitesse max. de chauffage / refroidissement : 3°C/sec. Écran tactile LCD intuitif; Dimensions : 280 x 370 x 250 mm. 100-240 V / 50-60 Hz. max. 30 segments de 99 cycles, max. 16 dossiers et 16 fichiers dans chaque dossier.	01	10 533 068	10 533 068
10	Generateur pour électrophorèse	Parfait pour les applications de routine d'électrophorèse 300V, 700mA, 150W 5 paires de sorties pour plusieurs cuves de gel Dimensions (cm) : 21.5 x 33.5 x 10.4	01	4 000 000	4 000 000
11	Cuve d'électrophorèse	Dimensions du gel 20 x 10 & 20 x 20 Dimensions (cm) de l'unité 23 x 39,5 x 9 cm. Volume tampon : 1200 mL Capacité maximale échantillons 450 Conditions courantes de mise en marche : 100-150V, 60-90 minutes	01	5 000 000	5 000 000



12	pH-mètre portable	Large gamme : -2,00 à +20,00 pH, 0 à ±2000,0 mV, -5 °C à +100 °C; Boîtier étanche robuste, indice IP67; Grand écran LCD rétroéclairé; ; Résolution de pH réglable; Mémoire interne de 200 points de données; Affichage de la pente	01	900 000	900 000
13	Microscopes de biologie supérieur avec camera numérique LED et appareil photo avec Système de contraste de phase	microscope LED numérique (tête binoculaire); caméra numérique intégrée; EC Plan 4X, EC Plan 10X, EC Plan 40X rétractable et EC Plan 100X rétractable immersion en huile. sortie USB; logiciel Images intégré	01	1 300 000	1 300 000
14	Stéréomicroscopes	Oculaires grand champ WF10X/20 mm. Tourelle à 2 objectifs (2X, 4X). Éclairage incident et transmis (selon modèle) tungstène 12V/10W ou LED 20 mA, 3,5 V, 70 Mw.	05	1 800 000	9 000 000
15	Machine à glace pilée	Dimensions extérieures:590 x 465 x 784 mm; capacité production: 74 kg/24 h; capacité stockage:20 kg; Extérieur en acier inoxydable AISI 304 et châssis monobloc	01	5 787 300	5 787 300
16	Micropipette 0,2 à 2µl	Pipette à déplacement d'air entièrement réglable; volume sélectionné sur indicateur numérique (volumètre); Précision ± 0.024, ± 12 µl; technologie "à joint sec"; Hauteur (impériale) 4,72 in; Largeur (impériale) 12,01 in; Longueur (impériale) 14,37 in; Autoclavable, couleur orange; PCR; séquençage d'ADN; matériau polypropylène	02	50 000	100 000
17	Micropipette 1 à 10µl	Pipette à déplacement d'air entièrement réglable; volume sélectionné sur indicateur numérique (volumètre); Précision ± 0,025, ± 2,5 µl; technologie "à joint sec"; Hauteur (impériale) 4,72 in; Largeur (impériale) 12,01 in; Longueur (impériale) 14,37 in; Autoclavable, couleur orange; PCR; séquençage d'ADN; matériau polypropylène	02	50 000	100 000
18	Micropipette 2 à 20 µl	Pipette à déplacement d'air entièrement réglable; volume sélectionné sur indicateur numérique (volumètre); Précision ± 0,1, ± 5 µl; technologie "à joint sec"; Hauteur (impériale) 4,72 in; Largeur (impériale) 12,01 in; Longueur (impériale) 14,37 in; Autoclavable, couleur orange; PCR; séquençage	02	50 000	100 000



19	Micropipette 10 à 100 µl	Pipette à déplacement d'air entièrement réglable; volume sélectionné sur indicateur numérique (volumètre); Précision ± 0,35, ± 1,8 µl; technologie "à joint sec"; Hauteur (impériale) 4,72 in; Largeur (impériale) 12,01 in; Longueur (impériale) 14,37 in; Autoclavable, couleur pink; PCR; séquençage d'ADN; matériau polypropylène	02	50 000	100 000
20	Micropipette 20 à 200 µl	Pipette à déplacement d'air entièrement réglable; volume sélectionné sur indicateur numérique (volumètre); Précision ± 0,5, ± 1 µl; technologie "à joint sec"; Hauteur (impériale) 4,72 in; Largeur (impériale) 12,01 in; Longueur (impériale) 14,37 in; Autoclavable, couleur orange; PCR; séquençage d'ADN; matériau polypropylène	03	50 000	150 000
21	Micropipette 200 à 1000 µl	Pipette à déplacement d'air entièrement réglable; volume sélectionné sur indicateur numérique (volumètre); Précision ± 3, ± 1,5 µl; technologie "à joint sec"; couleur bleu; matériau Polypropylène; Hauteur (impériale) 4,72 in; Largeur (impériale) 12,01 in; Longueur (impériale) 14,37 in; Autoclavable	02	50 000	100 000
Montant HT					125 508 452
Montant TVA					22 591 521
Montant TTC					148 099 974

ENREGISTRÉ LA
 Le 14/04/23
 Bordereau 07017
 Reçu de : Six Mille (6 000) Francs CFA
 N° QUITTANCE 2023/1120/7010
 D.G.I. R.I.G.E. Le Receveur
 Recette des Impôts des Entreprises
 Recette des Impôts

Arrêter la présente facture proforma à la somme de :

- Cent quarante huit millions quatre vingt dix neuf mille neuf cent soixante quatorze (148 099 974) Francs CFA TTC
- Vingt deux millions cinq cent quatre vingt onze mille cinq cent vingt un (22 591 521) Francs CFA TVA
- Cent vingt cinq millions cinq cent huit mille quatre cent cinquante deux (125 508 452) Francs CFA HT

Commerce Import
 SO GEDIN
 Le Gérant
 11-18-2020

Le Gérant



Y.A Félix Bienvenu NIGNAN



10 Fevrier 2023 a 15:42



Relevé d'identité bancaire

Ce relevé est destiné à être remis, à leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Code Banque BF148	Code Guichet 01001	Numéro de Compte 005259124101	Clé RIB 69	Domiciliation OUAGADOUGOU 01
IBAN : BF51 BF14 8010 0100 5259 1241 0169				SWIFT : CORIBFBF

Adresse

SOGEDIM BTP SARL
11 BP 482 OUAGADOUGOU 11
OUAGADOUGOU

NOS CORRESPONDANTS EN EUROPE :

EN EURO UNIQUEMENT
SOCIETE GENERALE (FRANCE)
Code SWIFT : SOGEFRPP

COMMERZBANK (ALLEMAGNE)
Code SWIFT : COBADEFF

EN EURO ET DOLLAR
BHF- BANK (ALLEMAGNE)
Code SWIFT : BHFDEFF
Ecobank International (FRANCE)
Code SWIFT : ECOCFRPP



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011

SUR ENTENTE DIRECTE DU 17/03/2023 Conformément à l'alinéa 3 de l'article 75 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés publics et des délégations de service public

- Objet** : Achat d'équipements de laboratoire de biologie moléculaire et matériels de travaux pratiques au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB).
- Titulaire** : SOGEDIM-BTP SARL
- Montant du Marché** : Cent quarante-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante quatorze (148 099 974) francs CFA TTC.
- Délai d'exécution** : Quatre-vingt-dix (90) jours
- Financement** : Budget CEA/ITECH-MTV, gestion 2023

ORDRE DE SERVICE 2023/ 011/MESRI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

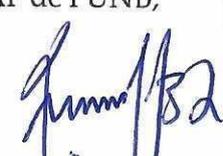
- 1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
- 2- La date du 28 MARS 2023 est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
- 3- Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.
- 4- La date du 26 JUIN 2023 est retenue comme date de fin d'exécution.
- 5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par Karim Félix DEMBELE, Directeur de l'Administration et des Finances de l'UNB.

Le Président,

Pr Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

NOTIFICATION

Le 28 MARS 2023, je soussigné Karim Félix DEMBELE déclare m'être rendu au siège de SOGEDIM-BTP SARL et avoir remis à son Directeur ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service Le DAF de l'UNB,


Karim Félix DEMBELE



Le Titulaire


SOGEDIM-BTP SARL
Commerce - Construction - Import-Export
11 BP 482 Ouaga 11 Tél.: 25 41 41 00
Le Gérant

Y.A Félix Bienvenu NIGNAN

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
RECETTE DES IMPOTS



Quittance de paiement

Quittance N° : QIT20234102017010 du 14/04/2023

Délivrée à 00025154W SOGEDIM-BTP

Impôts :

AUTRES DROITS D'ENREGISTREMENT (Réf marché Marché N°EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011) (Déclaration) 3 765 240

DROITS FIXES (Réf marché Marché N°EPE-UNB-CEA/09/01/09/80/2023/00011) (Déclaration) 6 000

Total: 3 771 240

Règlement joint à l'ordre de **RECEVEUR DES IMPOTS ET DES BRIGADES**

Virement N° 052330 du 12 Avril 2023

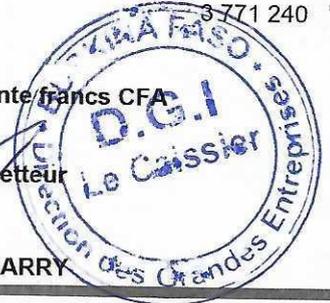
3 771 240

Impri-nord: 70 15 08 04

Arrêté la présente quittance à la somme de : **trois millions sept cent soixante onze mille deux cent quarante francs CFA**

L'agent émetteur

Oumarou BARRY



Pour le développement économique et social du Burkina Faso

DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS



FICHE DE DÉCOMPTÉ FISCAL

REFERENCES DU MARCHÉ

N° enreg .ACT202341002512

N° TR . TR202341013525

Ref. marché Marché N°EPE-UNB- CEA/09/01/09/80/2023/00011	Date 27/03/2023	Objet Achat d'équipements de laboratoire de biologie moléculaire et matériels de travaux pratiques au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi Bonni (UNB)	Imputation Budget CEA/ITECH-MTV, gestion 2023
Commanditaire Attributaire (IFI, nom et adresse): 11 BP 482 OUAGA 11	MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 00025154W SOGEDIM-BTP (SOGEDIM-BTP SARL)		

DECOMPTÉ DES IMPÔTS, DROITS ET TAXES RATTACHÉS AU PRÉSENT MARCHÉ

Droits	Base	Taux	Net à payer
d'enregistrement	125 508 000	3 %	3 765 240
Exonération = Référence			
Patente sur marché		2 %	
PAIEMENT A L'ENREGISTREMENT			
Exonération = Référence			
Taxe sur la valeur ajoutée	125 508 453	18 %	22 591 521
Exonération = Référence			
<i>La direction des grandes entreprises certifie exacts les renseignements ci-dessus.</i>			
Fait à OUAGADOUGOU le 30/03/2023			